

Saint-Martin-d'Hères, 24 septembre 2024

Conseil d'Administration du mardi 24 septembre 2024
Délibération n°CA-2024-27

NATURE : Affaires financières
Objet : Débat d'orientation budgétaire 2025

Vu le code de l'éducation, notamment son article R.719-68

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 192

Vu le règlement intérieur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble voté par le conseil d'administration de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,

Dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, la Directrice de Sciences Po Grenoble-UGA, Mme Sabine Saurugger, présente les grandes orientations stratégiques pour l'année 2025.

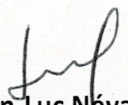
Il est proposé au Conseil d'administration d'approuver ces orientations et ce cadrage pour l'exercice 2025.

Annexes : Orientations budgétaires 2025 - IEPG_FIN_DOB2025_CA240924

Le président fait procéder au vote.

Résultat du vote	
Nombre de présents	12
Nombre de procurations	08
Votre « Pour »	20
Vote « Contre »	00
Abstentions	00

Décision du Conseil d'administration : Le conseil d'administration approuve les orientations stratégiques et les éléments de cadrage budgétaire pour l'exercice 2025, annexées à la présente délibération.



Jean-Luc Névache
Président du Conseil d'administration